DIU Pratique médicale en santé au travail pour la formation des collaborateurs médecins

Domaine :
Sciences - Technologie - Santé

UFR/Institut :
UPEC - UFR de Santé

Type de diplôme :
Diplôme inter-universitaire

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 9

Durée des études :
321h30 sur 4 ans

Accessible en :
Formation continue

Présentation de la formation

La formation des collaborateurs médecins a été arrêtée par le Collège des Enseignants Hospitalo - Universitaires de médecine du travail (CEHUMT), la section Formations et Compétences du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) et la Direction Générale du Travail (DGT) du ministère du travail en date du 25 octobre 2012 (annexe).

La création d'un diplôme interuniversitaire interrégional (DIU) est une formule garantissant des critères de qualité de formation et d'homogénéité sur le territoire national. Le DIU est la solution préconisée par le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) et le Collège des enseignants de médecine du travail. Ce DIU sera coordonné par la Commission Interrégionale du DES de Médecine du Travail (conseil pédagogique du DIU).

L'objectif pédagogique principal du DIU est donc la préparation à exercer la spécialité médicale de médecine du travail.

Capacité d'accueil

Entre 20 et 30 participants

Co-accréditations

Université Paris Cité | Bienvenue à Université Paris Cité-

Compétence(s) visée(s)

A la fin fin de sa formation, le collaborateur Médecin aura acquis des compétences analogues à un interne de Médecine et Santé au Travail

Poursuites d'études

Cette formation vise le développement de compétences spécifiques directement mobilisables dans la pratique professionnelle, sans objectif de poursuite d'études.

Débouchés professionnels

Médecins souhaitant se reconvertir vers la médecine du travail. Ce DIU offre ainsi la possibilité de changer d'orientation pour des médecins non spécialistes de médecine du travail (médecins généralistes, de santé publique, urgentistes…).

Organisation de la formation

La formation se déroule au format hybride (présentiel et distanciel)
Programme :
- Module 1 : le monde du travail - chaque année
- Module 2 : règlementation-organisation de la santé au travail - chaque année
- Module 3 : les risques professionnels - tous les 2 ans

- Module 4 : évaluation et promotion des capacités de travail-maintien dans l'emploi - chaque année
- Module 5 : outils et méthodes - tous les 2 ans
- Module 6 : soins d'urgence - chaque année
- Module 7 : du risque professionnel au risque environnemental - tous les 2 ans

> Les enseignements de 1ere année auront lieu au Service Parisien de Santé ENvironnementale,
11-13 rue Georges Eastman, 75013 Paris
> Les enseignements de 2e et 3e année auront lieu au CHI Créteil.

Stage / Alternance

48 mois de stages encadrés en service ou unité spécialisé dont 3 mois dans un service de pathologie professionnelle.

Contrôle des connaissances

- Examen écrit lors de la 1ère année.
- Validation des modules des 2e et 3e année
- Une validation présentielle + mémoire avec soutenance de la fin de 4ème année.

Les examens (fin de 1ere année sur la législation, et examen de toxicologie qui a lieu en 2e ou 3e année selon les promo) se tiendront a priori à Créteil

Calendrier pédagogique

La formation se déroule d'Octobre 2025 à Juin N+3

Sous réserve de modification

Modalités d'admission en formation continue

Public visé :
La formation est ouverte aux médecins non titulaires de la qualification de spécialiste en médecine du travail et justifiant d'au moins 5 ans d'inscription au conseil de l'ordre des médecins.
Les médecins ne peuvent s'inscrire que s'ils sont recrutés comme collaborateurs médecins par un service de santé au travail.
L'inscription définitive est conditionnée par la fourniture à l'UFR médicale, d'une copie de leur contrat de travail.

Des dérogations et équivalences de formation sont prévues pour le recrutement.

Tarifs 2025-2027 pour la 1ère et 2e année :
- Frais de formation financeur : 4 500 € + 254 € de droits d'inscription
- Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Tarifs 2027-2029 pour la 3e et 4e année :
- Formation continue autofinancement : 1 500 euros + 254 € de frais d'inscription
- Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Candidature

CV et lettre de motivation à :
jc.pairon@chicreteil.fr
florence.baudry@chicreteil.fr

> Plus d'informations sur les modalités d'inscription

Responsables pédagogiques

Jean-Claude Pairon
Centre hospitalier intercommunal de Créteil
Unité Fonctionnelle de Pathologie Professionnelle
40 avenue de Verdun
94000 Créteil
jc.pairon@chicreteil.fr

Damien Leger
Université Paris Descartes
damien.leger@aphp.fr
01.42.34.82.43

Secrétariat

Florence BAUDRY
florence.baudry@chicreteil.fr
01 57 02 28 77

Plus d'informations

dufmc.fc@u-pec.fr
01 49 81 39 32

Pour toute personne en situation de handicap : lacheny@u-pec.fr

> Modalités d'accès au campus

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
61, avenue du Général-de-Gaulle
94010 Créteil cedex